



RECRUTER - FORMER - FIDELISER

FORMATIONS A LA CARTE

ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

La formation comme réponse à l'évolution
de votre exploitation.

Édition du 01/07/2025

FLASHEZ-MOI



SITE INTERNET

Formez vos salariés avec une solution «à la carte».

La formation est une réponse à l'évolution de votre exploitation. Vous souhaitez développer les compétences de vos salariés, recruter ou bien perfectionner vos saisonniers en vue d'une embauche. Elioreso-FORMATION propose à la fois des modules courts et des parcours en alternance élaborés «à la carte» en fonction de la filière, de votre besoin et du profil du candidat.

TROUVER UN SALARIÉ À QUALIFIER

Votre exploitation évolue ?
Vous avez besoin de recruter et de former un futur salarié permanent ?

Votre besoin en formation

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE MES SALARIÉS PERMANENTS

Vous souhaitez que certains de vos salariés possèdent plus de compétences afin de leur confier d'autres tâches et qu'ils prennent certaines responsabilités ?

FAIRE ÉVOLUER UN SAISONNIER EN VUE D'UNE EMBAUCHE

Vous avez repéré un saisonnier que vous souhaiteriez garder mais il lui manque encore certaines compétences ?

PRÉPARER LE DÉMARRAGE DES SAISONNIERS

Vous souhaitez sécuriser votre saison avec des saisonniers «pré-formés» ?

Qui sommes-nous ?

Créé et piloté par les entreprises agricoles du territoire ligérien, Elioreso-FORMATION agit depuis bientôt 10 ans au plus près des acteurs agricoles de son territoire. Au fil des années, nous avons développé notre expertise d'organisme de formation « architecte » pour répondre au mieux aux besoins de montées en compétences des entreprises agricoles et de leurs salariés.

Nous mettons l'accent sur l'adéquation entre la montée en compétences des salariés et les besoins des entreprises grâce à notre expertise du secteur agricole, l'ancrage terrain de nos conseillers, l'individualisation et l'accompagnement personnalisé de notre réponse formation.

Adossé à l'expertise d'un large réseau de partenaires formation, Elioreso-FORMATION propose un éventail de solutions allant du module court jusqu'au parcours d'alternance.

Qu'est-ce qu'un organisme de formation «architecte» ?

Aller chercher la bonne compétence au bon endroit ! Partenaire de plus d'une trentaine d'organismes de formation, nous construisons, en partant de votre besoin, une offre de formation « à la carte » et personnalisée. Elioreso-FORMATION assure l'ingénierie pédagogique du parcours de formation et coordonne la relation avec les différents partenaires pour une réponse adaptée et simplifiée.

> page 20 : nos partenaires

Notre offre de services.

DES PARCOURS EN ALTERNANCE

Elioreso-FORMATION propose principalement des contrats de professionnalisation dont la durée est comprise entre 6 et 18 mois. Les parcours sont conduits en partant des besoins de l'entreprise d'accueil et des compétences du salarié. Plusieurs filières au choix : maraîchage, viticulture, arboriculture, horticulture, paysage et élevage avec toujours une construction du parcours à la carte.

DES MODULES COURTS

Nous offrons également un catalogue de modules courts visant l'acquisition de compétences techniques sur des thèmes variés allant de la conduite d'engins à la protection phytosanitaire en passant par la maintenance, l'entretien du matériel ou encore la taille des vignes et des pommiers.

DES FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE

Elioreso-FORMATION individualise vos besoins et peut s'adapter en proposant des formations en intra-entreprises. Nous intervenons au sein de votre exploitation pour former vos salariés sur une thématique précise.

DES PARCOURS D'INTÉGRATION POUR LES SALARIÉS PERMANENTS DE GE

Vous intégrez un nouveau collaborateur sur des fonctions RH / fonctions supports de votre groupements d'employeurs ?

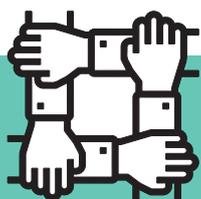
Elioreso-FORMATION s'est spécialisé sur l'intégration d'un nouveau collaborateur. En fonction de votre besoin, nous proposons un parcours d'intégration en alternance qui prend en compte vos besoins de formation et votre fonctionnement interne.

PRESTATION «DÉFI-EMPLOI»

Défi Emploi est un dispositif visant l'accompagnement RH des entreprises agricoles de moins de 11 salariés avec un projet de recrutement. Notre équipe de conseiller vous accompagne du diagnostic à la mise en œuvre administrative et opérationnelle du dispositif.



+ d'infos page 23



Avec nos partenaires, on sait jouer «collectif»

Ils sont nos fidèles partenaires dans la réalisation de nos formations !

Ces intervenants «experts» sont tous reconnus par les professionnels de chaque secteur d'activité.

Une partie d'entre-eux sont directement issus des filières de production.

(liste non exhaustive)

CFPPA :
Fresne / Segré / Edgard Pisani
Campus de Pouillé
Pôle de formation de Briacé
Efea site Les Trinottières (49)
et de Nozay (44)
MFR la Rousselière
CFP Jallais
CFPPA de Rouillon (72)

Seenovia
Réseau GABB
Réseau CIVAM
IREO des Herbiers
CNPH-PIVERDIERE
CFPPA Nature (85)
CRAPAL
Les Sicaudières (79)

Nos plus-values pour une prestation de qualité.

L'EXPERTISE DU DIAGNOSTIC

Grâce à sa connaissance du terrain, son ancrage dans le milieu agricole et son équipe de conseillers formés en ressources humaines, Elioreso-FORMATION pose un diagnostic réaliste et précis face à votre besoin. Ce diagnostic comprend plusieurs étapes qui peuvent mobiliser, en fonction du projet, une ou plusieurs personnes ressources et ce, dans l'objectif, d'être le plus pertinent possible.

L'ACCOMPAGNEMENT TERRAIN

Elioreso-FORMATION se compose d'un pôle d'ingénierie pédagogique et administratif basé à Angers ainsi que d'une équipe de conseillers-formateurs de terrain couvrant le territoire. Ces derniers assurent un suivi régulier sur les parcours en alternance à travers des bilans réguliers en entreprise. L'idée est d'accompagner l'entreprise dans l'intégration du salarié et de sécuriser le parcours en définissant des objectifs à chaque étape.

L'INDIVIDUALISATION DU PARCOURS

Convaincu que la formation doit répondre à l'adéquation entre besoins de compétences des entreprises et montée en compétences des salariés, Elioreso-FORMATION s'attache à individualiser les parcours. Fort de son partenariat avec plus d'une trentaine de centres de formation répartis sur la région des Pays de la Loire, notre organisme a acquis la capacité de moduler ses parcours en cherchant toujours la réponse la plus juste possible à vos attentes et vos objectifs.



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un référent handicap se tient à votre disposition pour vous accompagner et échanger sur les aménagements et adaptation de parcours possibles, ainsi qu'être en lien avec les personnes ressources.



Le coût et les dispositifs d'aides

La durée, le contenu et les modalités de formation influent sur le coût.

Pour chaque demande, nous vous transmettons un devis, un programme ainsi que des renseignements sur les prises en charge financières possibles.

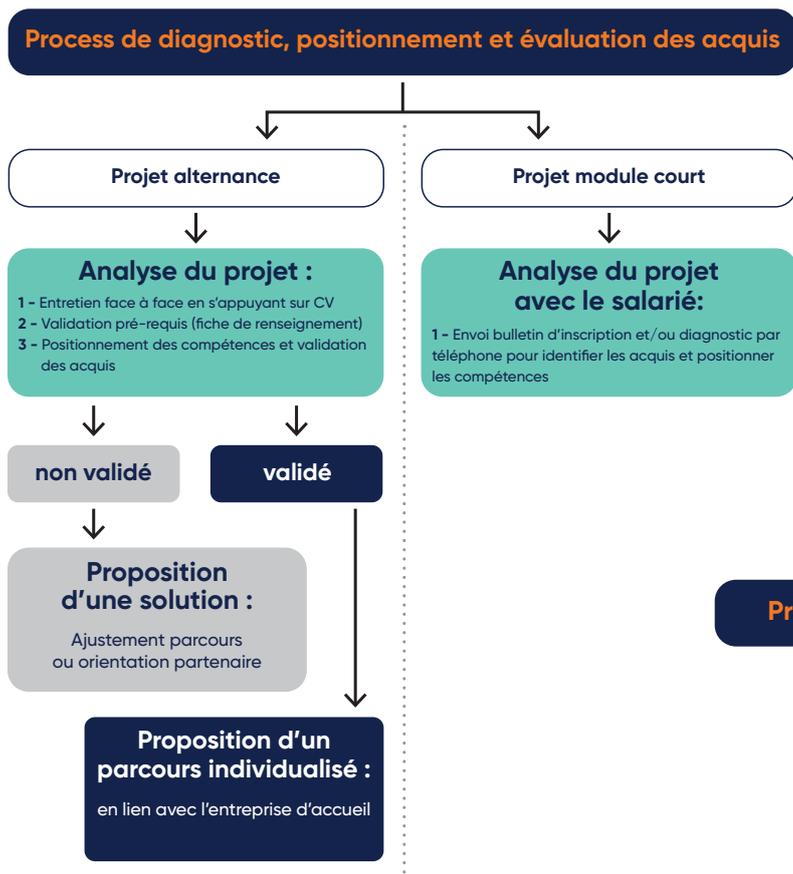
Notre équipe saura vous informer et vous accompagner dans toutes vos démarches.

Tarif à partir de
20 € HT/heure,
nous consulter.

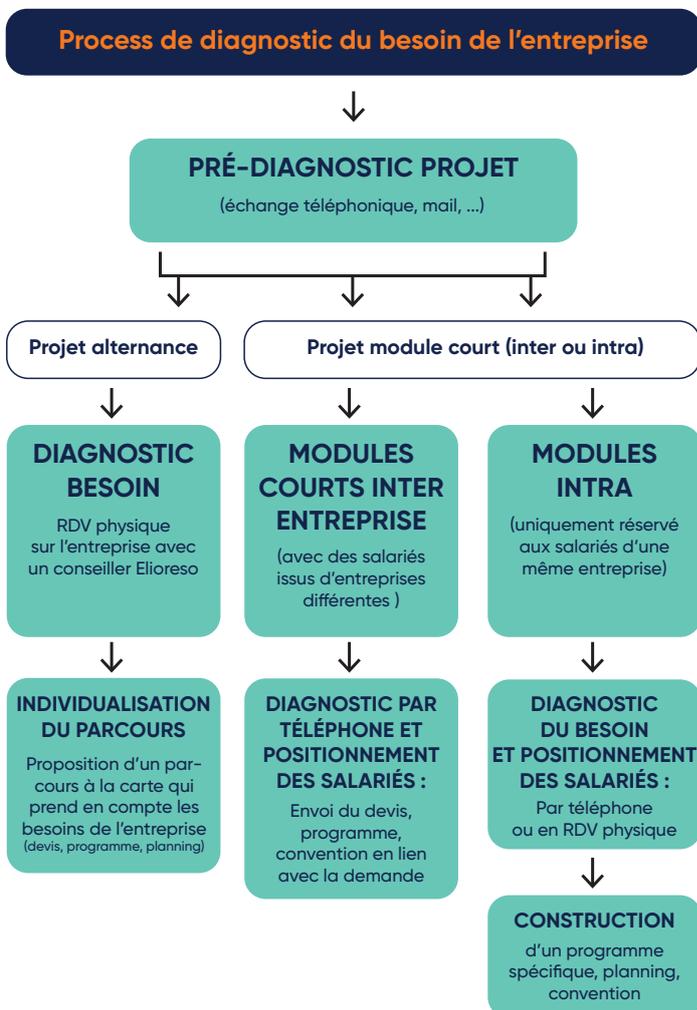


L'individualisation des parcours de formation.

Convaincu que la formation doit répondre à l'adéquation entre besoins de compétences des entreprises et montée en compétences des salariés, Elioreso-FORMATION s'attache à individualiser les parcours.



UN DIAGNOSTIC AUPRÈS DES CANDIDATS ET/OU SALARIÉS



UN PRÉ-DIAGNOSTIC AUPRÈS DES ENTREPRISES

Focus sur le dispositif DÉFI-EMPLOI

Défi Emploi est un dispositif visant l'accompagnement RH des entreprises agricoles de moins de 11 salariés avec un projet de recrutement.

Lancée par OCAPIAT en 2020, Elioreso-FORMATION a été retenue 5 années consécutives pour déployer la prestation Défi Emploi sur le territoire des Pays de la Loire.

Vous êtes sur le point de recruter un salarié agricole avec un CDI ou un CDD de plus de 6 mois ? Vous avez conscience que l'intégration d'un nouveau salarié est une étape importante qui demande du temps ?

Elioreso-FORMATION vous accompagne dans la mise en place de la prestation Défi Emploi en réalisant avec vous une démarche en plusieurs rendez-vous.



*Sous réserve de fonds disponibles

Elioreso-FORMATION vous accompagne dans la professionnalisation de vos salariés !

- ✓ **Entreprise de moins de 11 salariés (en ETP)**
- ✓ **Recrutement d'un CDD > 6 mois ou d'un CDI, avec un temps de travail supérieur ou égal à 80% (base 35h)**



Nous complétons votre demande de prise en charge pour OCAPIAT grâce aux données que vous nous communiquerez.

Dès réception de l'accord d'OCAPIAT, la formation interne peut démarrer.

A la fin du dispositif, vous remplissez les justificatifs nécessaires avec l'aide du conseiller Elioreso. OCAPIAT prend en charge le coût de la prestation Elioreso.

► **Pour plus d'informations, contactez-nous au 02 41 96 77 41**

Des modules courts au choix : «intra¹» ou «inter²»

Tarif à partir de
20 € HT/heure,
nous consulter.

Fort d'un ancrage important sur le territoire et d'un réseau de partenaires étendu, **Elioreso-FORMATION** peut s'appuyer sur sa flexibilité et sa réactivité pour concevoir des formations en « **intra-entreprises** » à la mesure de votre entreprise, de ses particularités et du profil de vos salariés. En fonction de votre projet, nous pourrons également vous orienter sur notre large panel de formations en « **inter-entreprises** » portant sur des thématiques variées (par exemple : protection phytosanitaire, taille, prise en main du tracteur, entretien courant, éco-conduite, soudure, animation d'équipe, ...).

Pour plus d'informations, contactez-nous au 02 41 96 77 41.

Informations générales sur les modules courts

Public

Tout public. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Modalités et délai d'accès

Sur demande par téléphone, mail ou site internet via le bulletin d'inscription.
Pour les formations inscrites au catalogue OCAPAT, inscription possible via le site internet d'Ocapiat.
Inscription 48h minimum avant le démarrage de la session.

Modalités d'évaluation

QCM, test écrit ou mise en situation pratique.

Méthodes mobilisées

En fonction de la formation : apport théorique en salle, visites d'entreprises, mise en pratique, jeux de rôles.

Pré-requis

Compréhension orale et écrite.

«intra¹» ou «inter²»

1 - INTRA : c'est une session en groupe réservée à une seule entreprise.

2 - INTER : c'est une session dite collective, elle regroupe plusieurs apprenants, de différentes entreprises.

Formations individualisées

FORMATION
eli@reso Développer
les compétences

En partenariat avec
le centre de formation
de Pouillé et son verger.



**CAMPUS
DE POUILLÉ
ANGERS**

ARBORICULTURE

 L'ensemble des formations se réalise au sein du Campus de Pouillé en appui sur le verger de l'exploitation et en alternant des apports de formation techniques et de la mise en pratique.

 Pour l'animation de la formation arboricole, nous nous appuyons sur Jeanne Poulet.
Pour l'animation d'équipe, nous nous appuyons sur un formateur spécialisé en management et en ressources humaines.

Taille des pommiers - Initiation

> Inscrite au catalogue d'OCAPIAT

Durée : 21 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Acquisition des gestes techniques de la taille.

Le contenu :

Caractéristiques biologiques et physiologiques du pommier - Principaux modes de conduite et lignes de fructifications - Taille de formation, de production, évolution - Sécurité liée à l'utilisation des sécateurs.

Taille des pommiers - Perfectionnement

Durée : 14 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Améliorer sa pratique. Faire un diagnostic et élaborer des consignes adaptées pour les équipes de taille.

Le contenu :

Comparaison des différentes techniques
- Les dernières évolutions - Échange de pratique.

Eclaircissage chimique

Durée : 14 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Identifier les conditions de réussite et les méthodes adaptées pour l'éclaircissage chimique des fruits.

Le contenu :

Les principes de la régulation de la charge de production - Stratégie et produits éclaircissants (leur mode d'action, la sensibilité variétale, détermination des périodes optimales d'application des produits) - Éclaircissage mécanique sur fleurs - Cas pratique : analyse du programme sur le verger de Pouillé

Protection phytosanitaire

Durée : 28 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Assurer la protection phytosanitaire du verger.

Le contenu :

Les principales maladies (tavelure, chancre, oïdium, feu bactérien...) sur le pommier et le poirier : cycle, suivi, positionnement des traitements et méthodes culturales, chimiques et biologiques
- Les principaux ravageurs (carpocapse, TOP, pucerons, ravageurs secondaires) : cycle, suivi, positionnement des traitements et méthodes culturales, chimiques et biologiques
- Utilisation des outils d'aide à la décision type Rimpro et BSV
- Etude des interventions phyto réalisées sur le verger - étude des stratégies de lutte - comparaison des différentes situations sur les vergers
- Diagnostic et reconnaissance des dégâts sur le verger
- Comptage

Eclaircissage manuel

Durée : 7 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Être capable de réaliser un travail d'éclaircissage manuel et de déterminer des consignes pour des saisonniers.

Le contenu :

Stratégie d'éclaircissage manuelle - Appréciation de la charge de l'arbre ; évaluation du potentiel productif - Mise en pratique en situation - Transmission des consignes - Gestion de la taille en vert

Plateforme élévatrice

> Inscrite au catalogue d'OCAPIAT

Durée : 14 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Maîtriser la conduite de la plateforme en sécurité.
Etre en capacité de former un futur utilisateur de plateforme.

Le contenu :

La réglementation dans l'utilisation de la plateforme - Prise en main et règles de sécurité
- Mise en pratique - Les missions du formateur d'utilisateur de plateforme - Mise en situation.

Entretien courant du tracteur

Durée : 14 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Savoir réaliser les bases de l'entretien courant du tracteur.

Le contenu :

Le fonctionnement et les organes mécaniques du tracteur, les points d'entretien - Les règles de sécurité, d'hygiène et environnementales dans le nettoyage - Le fonctionnement des batteries, les circuits électriques, hydrauliques, pneumatiques, les transmissions, les consommables...

Animation d'équipe

Durée : 21 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Accueillir et animer efficacement une équipe de saisonniers.

Le contenu :

L'enjeu de l'accueil d'un saisonnier - Les missions
- Le rôle d'un chef d'équipe - La notion d'équipe performante - Les styles de management
Comment transmettre les consignes, le geste technique - Les situations relationnelles à risques de conflits - Susciter la motivation individuelle des membres de l'équipe - Les leviers de la motivation
Les situations difficiles, les types de conflits - Retour d'expérience - Partage de pratiques - Notion de leadership - Mon rôle et mon positionnement.

DISPOSITIF / FINANCEMENT

Ces formations peuvent être, en partie, prises en charge par OCAPIAT via le dispositif Boost Compétences. Il permet de couvrir 50% des coûts pédagogiques (éligibles sur la base de 1 500 € HT / stagiaire / dossier) pour les entreprises de moins de 50 ETP (sous réserve de fonds disponibles).

*Attention, depuis le 01-2023, la demande de prise en charge doit être réalisée **obligatoirement** en amont du démarrage de la formation auprès d'OCAPIAT.

Les formations «Taille en arboriculture - Initiation» et «Plateforme élévatrice» sont inscrites au catalogue d'OCAPIAT. Les coûts pédagogiques sont pris en charge à 100% par OCAPIAT.

Tarif à partir de 20 € HT/heure. Un devis précis est systématiquement réalisé pour les formations non référencées au catalogue régional OCAPIAT.
Conditions et modalités de financement mises à jour au 07/2025.

Prise en main du tracteur

Durée : 21 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Acquérir les bases de la conduite du tracteur.

Le contenu :

JOUR 1 (matin)

Rappel prise en main en sécurité du tracteur : règles de conduite sur route - Rappel des règles du code du travail et du code de la route - Poids et gabarits des engins agricoles - Les équipements et signalisation obligatoires.

JOUR 1 (après-midi) - JOUR 2 - JOUR 3

Mise en pratique et manœuvres d'un tracteur ou d'un automoteur, en marche avant et en marche arrière - Lire et interpréter les indications du tableau de bord - La liaison outil/tracteur - La conduite prenant en compte les risques liés à la situation de travail - L'attelage du matériel

Soudure

Durée : 14 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Savoir mettre en service et régler les paramètres de soudage. Préparer et exécuter des opérations simples et courantes de soudage selon le procédé.

Le contenu :

Les différents types de soudage et de matériels (postes à souder, soudure à l'arc, semi-automatique) - Schéma d'une installation de soudage
- Préparation et réglage du poste pour soudure à l'arc et semi-automatique - Mise en pratique d'opérations simples et courantes de soudage selon le procédé - soudage à plat, angle intérieur/extérieur, bout à bout, par recouvrement, travaux sur cornières, tubes... - Identification les défauts de soudures, causes et remèdes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES MODULES COURTS

Public :

Tout public. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Modalités et délai d'accès :

Sur demande par téléphone, mail ou site internet via le bulletin d'inscription.
Pour les formations inscrites au catalogue OCAPIAT, inscription possible via le site internet d'Ocapiat. Inscription 48h minimum avant le démarrage de la session.

Modalités d'évaluation :

QCM, test écrit ou mise en situation pratique.

Méthodes mobilisées :

En fonction de la formation : apport théorique en salle, visites d'entreprises, mise en pratique, jeux de rôles.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite.

Pour nous contacter :

Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers

Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

www.elioreso.com/elioreso-formation

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2025. Photos : © Stéphane-Grossin ANEFA.



SERVICE DE REMPLACEMENT



Elioreso-FORMATION a spécialement développé une offre de formations qui répond aux besoins des Services de Remplacement de la Région.

Mieux communiquer pour gérer les tensions au planning (niveau 1)

> Pour les gestionnaires du planning

Durée : 14 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Réguler les situations de tensions avec les adhérents et les salariés.

Le contenu :

JOUR 1

- La posture du gestionnaire planning : les éléments clés (compréhension, recul, régulation, satisfaction de l'objectif, satisfaction de l'adhérent)
- Comprendre les mécanismes des situations et de tensions (les représentations de chacun sur son rôle et le rôle de l'autre, les postures de l'un et de l'autre)
- Identifier les facteurs déclencheurs (les schémas « classiques » de montée en tension)
- Identifier les clés pour prise de recul et gestion du stress (distinguer ce qui m'est adressé et le problème, comprendre l'autre, agir en fonction de son objectif)
- Gérer ses émotions et faire face à celle de l'interlocuteur (les émotions dans le cadre professionnel, à qui elles servent, comment réagir, comment accueillir et cependant ne pas être trop déstabilisé...)

JOUR 2

- Choisir une stratégie en fonction des objectifs poursuivis (contournement, évitement, ressources...)
- Les clés d'une communication à distance (ce que la distance facilite et ce qu'elle complique, les erreurs à éviter, les points d'appui)
- L'identification de ses compétences, ses difficultés et ses atouts dans la relation à l'autre

Dynamiser sa pratique professionnelle en tant que gestionnaire planning (niveau 2)

> Pour les gestionnaires du planning

Durée : 7 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Analyser sa pratique professionnelle en vue d'améliorer sa gestion des situations conflictuelles.

Le contenu :

- Retour sur les deux premiers jours de formation, les situations vécues et les stratégies mises en œuvres au fil des situations vécues
- Revoir/déjouer les mécanismes des situations et de tensions
- Identifier les facteurs déclencheurs (les schémas « classiques » de montée en tension)
- Identifier les clés pour prise de recul et gestion du stress (distinguer ce qui m'est adressé et le problème, comprendre l'autre, agir en fonction de son objectif)
- Gérer ses émotions et faire face à celle de l'interlocuteur (les émotions dans le cadre professionnel, à qui elles servent, comment réagir, comment accueillir et cependant ne pas être trop déstabilisé...)
- Choisir une stratégie en fonction des objectifs poursuivis (contournement, évitement, ressources...)
- L'identification de ses compétences, ses difficultés et ses atouts dans la relation à l'autre
- Analyse de la pratique



Intégration des nouveaux agents de remplacement

> Pour les nouvelles recrues

Durée : 7 heures

> Inscrite au catalogue d'OCAPIAT

Dates : nous consulter

Objectif :

Sécuriser sa prise de poste en situation de remplacement.

1 - Intégrer Elioreso et Interagir avec l'équipe :

- Présentation des missions et des différents services au sein d'Elioreso
- Agent au SR : un métier au service de l'agricole ; retour sur l'action du SR en 2023
- La posture professionnelle en rapport avec les enjeux de la mission
- Le processus d'une mission de remplacement et le fonctionnement interne

2 - Adopter une pratique proactive en respectant les bases du droit du travail et les règles de sécurité :

- L'environnement de travail en situation de remplacement, l'accidentologie et les risques
- Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)
- Apports juridiques de base sur le contrat de travail et législation du travail.

3 - Répondre aux besoins de l'adhérent en garantissant une prise de poste efficace :

- Apport théorique du schéma de communication
- Les bases de la communication non violente
- La posture du salarié en situation de remplacement
- L'enjeu de la prise de consignes, les éléments clés
- Partage d'expériences autour de la gestion des imprévus en situation de remplacement

Des outils pour s'adapter en situation de remplacement (niveau 1)

> Pour les agents de remplacement

Durée : 7 heures

> Inscrite au catalogue d'OCAPIAT

Dates : nous consulter

Objectif :

S'adapter et réagir constructivement aux situations interpersonnelles complexes en situation de remplacement.

Le contenu :

- La plus-value d'une communication efficace en situation de remplacement.
- Les bases de la communication.
- L'écoute active, les techniques de reformulation, le feedback...
- Échange autour de situations complexes vécues.
- La gestion des émotions.
- La gestion du stress.
- « Partage » d'expérience.
- Le groupe comme ressource : fonctionnement, entraide et solidarité.

Intervenir sur des situations de remplacement délicates (niveau 2)

> Pour les agents de remplacement

Durée : 7 heures

> Inscrite au catalogue d'OCAPIAT

Dates : nous consulter

Objectif :

Analyser sa pratique professionnelle en vue d'améliorer sa gestion des situations difficiles.

Le contenu :

- Repérage des situations vécues comme difficiles (ou craintes pour l'avenir), entre autres deuil, maladie grave, suicide, conflits au sein de l'entreprise, et aussi relation difficile, erreurs, crainte d'erreur... ; travail sur les sources de ces ressentis
- Approfondissement de certaines des thématiques vues en module 1, et apport d'outils permettant la prise de recul, la gestion du stress et des émotions, l'utilisation de ses marges de manœuvre pour améliorer une situation, et l'utilisation des aides possibles au sein d'Elioreso
- Rappel des thématiques sur le module 1 : La plus-value d'une communication efficace en situation de remplacement ; Les bases de la communication ; L'écoute active, les techniques de reformulation, le feedback...
- Jeux de rôle et échanges autour de situations complexes
- « Partage » d'expérience, remédiation et analyse de la pratique
- Le groupe comme ressource : fonctionnement, entraide et solidarité

DISPOSITIF / FINANCEMENT

OCAPIAT propose un catalogue régional à destination des entreprises de moins de 50 salariés, sur lequel les formations disponibles sont prises en charge à hauteur de 100% des coûts pédagogiques.

Pour consulter ce catalogue et vous inscrire à une formation, rendez-vous sur <https://www.ocapiat.fr/catalogue-de-formations-et-financement/>

Puis cliquez sur : « Accédez au portail du catalogue national » et utilisez le moteur de recherche.

Tarif à partir de 20 € HT/heure. Un devis précis est systématiquement réalisé pour les formations non référencées au catalogue régional OCAPIAT. Conditions et modalités de financement mises à jour au 01/2025.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES MODULES COURTS

Public : Tout public. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Modalités et délai d'accès : Sur demande par téléphone, mail ou site internet via le bulletin d'inscription.

Pour les formations inscrites au catalogue OCAPIAT, inscription possible via le site internet d'Ocapiat. Inscription 48h minimum avant le démarrage de la session.

Modalités d'évaluation : QCM, test écrit ou mise en situation pratique.

Méthodes mobilisées : En fonction de la formation : apport théorique en salle, visites d'entreprises, mise en pratique, jeux de rôles.

Pré-requis : Compréhension orale et écrite.

Pour nous contacter :

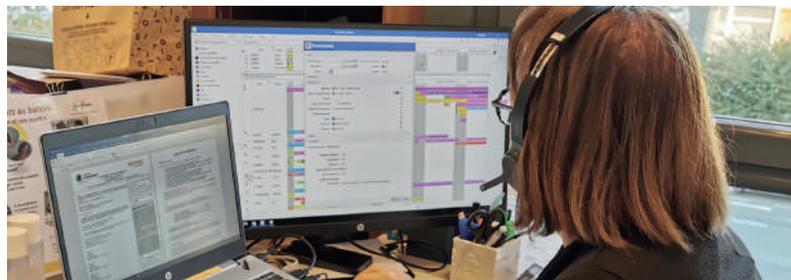
Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers

Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

www.elioreso.com/elioreso-formation

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2025. Photos : © JC Bessonnieu - elioreso.



Formations individualisées

FORMATION
eli@reso Développer
les compétences



En partenariat dans le 49
avec le CFPPA Edgard Pisani,
son vignoble et son chai.

 **Edgard Pisani**
Centre de Formation Professionnelle
Montreuil-Bellay

VITICULTURE

 Les formations spécialisées en viticulture se réalisent au sein du CFPPA d'Edgard Pisani à Montreuil-Bellay en appui sur le vignoble du CFPPA et en alternant des apports de formation techniques et de la mise en pratique. Les modules en agro-équipement se déroulent à la MFR de la Rousselière à Montreuil-Bellay.

 Pour l'animation d'équipe, nous nous appuyons sur un formateur spécialisé en management et en ressources humaines.

Taille de la vigne

Durée : 21 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Acquérir les bases nécessaires à la réalisation d'une taille de qualité

Le contenu :

Morphologie et physiologie de la vigne - Description et pratique des principaux systèmes de taille - Connaissance et emploi approprié et opportun des outils d'affûtage et d'entretien du matériel - Connaissance et application des gestes et postures de sécurité (TMS) - Taille de formation : la taille Guyot Val de Loire. Techniques et objectifs en taille pour les Année 1, 2 et 3 - Taille de formation pour les autres systèmes de taille - Techniques et objectifs en Cordon de Royat, Goblet, taille à Dague.

Travaux en vert

Durée : 14 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Comprendre et réaliser les différentes opérations des travaux en vert en viticulture.

Le contenu :

Justifications physiologiques et agronomiques des opérations - Suppression de bourgeons et de rameaux excédentaires : travaux d'éborgnage, d'ébourgeonnage, d'épamprage, de rognage et d'éclaircissage - Travaux sur le feuillage : attachage des rameaux, incision annulaire, effeuillage.

Entretien courant du tracteur

Durée : 14 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Savoir réaliser les bases de l'entretien courant du tracteur.

Le contenu :

Le fonctionnement et les organes mécaniques du tracteur, les points d'entretien - Les règles de sécurité, d'hygiène et environnementales dans le nettoyage - Le fonctionnement des batteries, les circuits électriques, hydrauliques, pneumatiques, les transmissions, les consommables - Les huiles et le système de graissage - L'identification des pannes simples - Les remplacements simples de pièces.

Conduite en sécurité et prise en main du tracteur

Durée : 7 à 21 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Acquérir les bases de la conduite du tracteur et des équipements viticoles.

Le contenu :

Règles de conduite sur route - Rappel des règles du code du travail et du code de la route - Poids et gabarits des engins agricoles - Les équipements et signalisation obligatoires - Conseils généraux sur l'entretien courant du tracteur - Adapter le poste de conduite à sa personne - Les contrôles pré-alables au démarrage - Les diverses manœuvres d'un tracteur ou d'un automoteur, en marche avant et en marche arrière - Les équipements d'aide à la conduite, de contrôle et d'asservissement - Lire et interpréter les indications du tableau de bord - La liaison outil/tracteur - La conduite prenant en compte les risques liés à la situation de travail - L'attelage du matériel. - Test de positionnement à la fin du 1er jour pour déterminer la nécessité d'un volume de formation complémentaire ou non.



Soudure

Durée : 14 heures
Dates : nous consulter

Objectif :

Savoir mettre en service et régler les paramètres de soudage. Préparer et exécuter des opérations simples et courantes de soudage selon le procédé.

Le contenu :

Les différents types de soudage et de matériels (postes à souder, soudure à l'arc, semi-automatique) - Schéma d'une installation de soudage - Préparation et réglage du poste pour soudure à l'arc et semi-automatique - Mise en pratique d'opérations simples et courantes de soudage selon le procédé - soudage à plat, angle intérieur/ extérieur, bout à bout, par recouvrement, travaux sur cornières, tubes... - Identification les défauts de soudures, causes et remèdes.

Animation d'équipe

Durée : 21 heures
Dates : nous consulter

Objectif :

Accueillir et animer efficacement une équipe de saisonniers.

Le contenu :

L'enjeu de l'accueil d'un saisonnier - Les missions - Le rôle d'un chef d'équipe - La notion d'équipe performante - Les styles de management - Comment transmettre les consignes, le geste technique - Les situations relationnelles à risques de conflits - Susciter la motivation individuelle des membres de l'équipe - Les leviers de la motivation - Les situations difficiles, les types de conflits - Retour d'expérience - Partage de pratiques - Notion de leadership - Mon rôle et mon positionnement.

DISPOSITIF / FINANCEMENT

Ces formations peuvent être, en partie, prises en charge par OCAPAT via le dispositif Boost Compétences. Il permet de couvrir 50% des coûts pédagogiques (éligibles sur la base de 1 500 € HT / stagiaire / dossier) pour les entreprises de moins de 50 ETP (sous réserve de fonds disponibles).

*Attention, depuis le 01-2023, la demande de prise en charge doit être réalisée **obligatoirement** en amont du démarrage de la formation auprès d'OCAPAT.

Tarif à partir de 20 € HT/heure. Un devis précis est systématiquement réalisé pour les formations non référencées au catalogue régional OCAPAT.

Conditions et modalités de financement mises à jour au 01/2025.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES MODULES COURTS

Public :

Tout public. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Modalités et délai d'accès :

Sur demande par téléphone, mail ou site internet via le bulletin d'inscription. Pour les formations inscrites au catalogue OCAPAT, inscription possible via le site internet d'Ocapat. Inscription 48h minimum avant le démarrage de la session.

Modalités d'évaluation :

GCM, test écrit ou mise en situation pratique.

Méthodes mobilisées :

En fonction de la formation : apport théorique en salle, visites d'entreprises, mise en pratique, jeux de rôles.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite.



Pour nous contacter :

Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers

Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

www.elioreso.com/elioreso-formation

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2025.

Photos : © Stephane-Grossin ANEFA, J-C Bessonneau ELIORESO.

Formations individualisées

FORMATION
eli@reso Développer
les compétences



En partenariat avec
EFEA Les Trinottières
et la MFR de la Rousselière



ELEVAGE

Les formations se réalisent au sein de nos centres partenaires, principalement le centre d'EFEA Les Trinottières et la MFR de la Rousselière, en alternant des apports de formation techniques et de la mise en pratique.

Pour l'animation de la formation, nous nous appuyons sur des formateurs experts.

Signes de vaches

> Inscrite au catalogue d'OCAPIAT

Durée : 14 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Réaliser un diagnostic global de l'animal du troupeau en partant de l'alimentation et faire un 1^{er} niveau de préconisations.

Le contenu :

- Les besoins physiologiques d'un bovin adulte : l'équilibre santé/production, les recommandations alimentaires d'un bovin
- Méthode d'observation : les 4 étapes de diagnostic, description des 1ers symptômes
- Mise en pratique sur le troupeau : analyse de la ration par la bousologie, des symptômes, des fourrages, les signes du bien-être animal
- Les préconisations d'un point de vue alimentaire
- Les besoins physiologiques du veau : les essentiels d'un veau en bonne santé
- Découverte des pratiques innovantes en bien-être animal.

La traite en bovin lait

Durée : 28 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Maîtriser les différentes étapes de la réalisation d'une traite de qualité.

Le contenu :

- Rappel sur les bases de la santé : les points clés, les pathologies en lien avec la traite
- La physiologie de la lactation
- Les choix d'hygiène de la traite, avant et après
- Les types de salle de traite et les troubles musculo squelettiques
- Le fonctionnement de la machine à traire, les particularités, avantages et inconvénients des différents systèmes de traite
- Les critères de la qualité du lait et les moyens de les maîtriser
- Les gestes d'une bonne traite
- Mise en pratique à travers les travaux quotidiens de l'éleveur

Alimentation du troupeau en production bovine

Durée : 21 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Comprendre les besoins alimentaires d'un troupeau bovin.

Le contenu :

- La composition d'un aliment
- La digestion chez l'animal
- Les pathologies alimentaires
- Les besoins du troupeau en vaches laitières et les spécificités liées à l'animal
- La notion de ration (complète / semi complète), le calcul d'une ration
- Le principe du rationnement
- Les principes de l'alimentation de la vache tarie
- Initiation à la méthode Obsalim.

Entretien courant du tracteur

Durée : 14 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Savoir réaliser les bases de l'entretien courant du tracteur.

Le contenu :

- Le fonctionnement et les organes mécaniques du tracteur, les points d'entretien
- Les règles de sécurité, d'hygiène et environnementales dans le nettoyage
- Le fonctionnement des batteries, les circuits électriques, hydrauliques, pneumatiques, les transmissions, les consommables...

Prise en main du tracteur

Durée : 21 heures
Dates : nous consulter

Objectif :

Acquérir les bases de la conduite du tracteur.

Le contenu :

JOUR 1 (matin)

Rappel prise en main en sécurité du tracteur : règles de conduite sur route - Rappel des règles du code du travail et du code de la route - Poids et gabarits des engins agricoles - Les équipements et signalisation obligatoires.

JOUR 1 (après-midi) - JOUR 2 - JOUR 3

- Mise en pratique et manœuvres d'un tracteur ou d'un automoteur, en marche avant et en marche arrière
- Lire et interpréter les indications du tableau de bord
- La liaison outil/tracteur
- La conduite prenant en compte les risques liés à la situation de travail
- L'attelage du matériel

Soudure

Durée : 14 heures
Dates : nous consulter

Objectif :

Savoir mettre en service et régler les paramètres de soudage. Préparer et exécuter des opérations simples et courantes de soudage selon le procédé.

Le contenu :

- Les différents types de soudage et de matériels (postes à souder, soudure à l'arc, semi-automatique)
- Schéma d'une installation de soudage
- Préparation et réglage du poste pour soudure à l'arc et semi-automatique
- Mise en pratique d'opérations simples et courantes de soudage selon le procédé - soudage à plat, angle intérieur/extérieur, bout à bout, par recouvrement, travaux sur cornières, tubes...
- Identification des défauts de soudures, causes et remèdes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES MODULES COURTS

Public :

Tout public. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Modalités et délai d'accès :

Sur demande par téléphone, mail ou site internet via le bulletin d'inscription. Pour les formations inscrites au catalogue OCAPIAT, inscription possible via le site internet d'Ocapiat. Inscription 48h minimum avant le démarrage de la session.

Modalités d'évaluation :

QCM, test écrit ou mise en situation pratique.

Méthodes mobilisées :

En fonction de la formation : apport théorique en salle, visites d'entreprises, mise en pratique, jeux de rôles.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite.



Tarif à partir de 20 € HT/heure. Un devis précis est systématiquement réalisé pour les formations non référencées au catalogue régional OCAPIAT. Conditions et modalités de financement mises à jour au 01/2025.

DISPOSITIF / FINANCEMENT

Ces formations peuvent être, en partie, prises en charge par OCAPIAT via le dispositif Boost Compétences. Il permet de couvrir 50% des coûts pédagogiques (éligibles sur la base de 1 500 € HT / stagiaire / dossier) pour les entreprises de moins de 50 ETP (sous réserve de fonds disponibles).

*Attention, depuis le 01-2023, la demande de prise en charge doit être réalisée **obligatoirement** en amont du démarrage de la formation auprès d'OCAPIAT.

LA formation «Signes de vaches» est inscrite au catalogue d'OCAPIAT. Les coûts pédagogiques sont pris en charge à 100% par OCAPIAT.



Pour nous contacter :

Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

www.elioreso.com/elioreso-formation

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2025.
Photos : © Stéphane-Grossin ANEFA, Leon Ephraïm.

Formations individualisées



FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE

Elioreso-FORMATION intervient au sein de votre exploitation pour former vos salariés sur une thématique précise. Nous établissons un diagnostic avec vous afin de délivrer un module au plus proche de vos besoins.

Voici quelques exemples de formations les plus courantes réalisées.

Animation d'équipe

Durée : 14 heures

Dates : A définir

Objectif :

Accueillir et animer efficacement une équipe de saisonniers.

Le contenu :

- L'enjeu de l'accueil d'un saisonnier
- Les missions – le rôle d'un chef d'équipe
- La notion d'équipe performante
- Les styles de management
- Comment transmettre les consignes, le geste technique
- Les situations relationnelles à risques de conflits
- Susciter la motivation individuelle des membres de l'équipe
- Les leviers de la motivation
- Les situations difficiles, les types de conflits
- Retour d'expérience- partage de pratiques
- Notion de leadership
- Mon rôle et mon positionnement.

Conduite du chariot élévateur en sécurité

Durée : 7 heures

Dates : A définir

Objectif :

Maîtriser la conduite du chariot élévateur en sécurité

Le contenu :

- La différence entre l'ACES et le CACES
- Les règles d'autorisation de délivrance de l'ACES
- Les différents types d'engins et les CACES liés
- Les risques lors de la conduite des chariots auto-moteurs
- Les différents éléments d'un chariot
- Les indications de la plaque de charge et exercices pratiques
- Les modifications de la capacité d'un chariot élévateur
- L'adaptation de la fourche à l'utilisation de l'engin
- Exercices pratiques autour de la plaque de charge
- L'adéquation du chariot en fonction de l'opération de manutention : focus sur la manutention d'objets spécifiques et les différents types de mâts
- La prise en main en sécurité de l'engin et les différents points de contrôle
- Mise en pratique sur le terrain et en situation.

Taille en arboriculture - Initiation

Durée : 14 heures

Dates : A définir

Objectif :

Acquisition des gestes techniques de la taille.

Le contenu :

- Caractéristiques biologiques et physiologiques
- du pommier
- Principaux modes de conduite
- et lignes de fructifications
- Taille de formation, de production, évolution
- Sécurité liée à l'utilisation des sécateurs.



Conducteur de plateforme arboricole

Durée : 7 heures

Dates : A définir

Objectif :

Acquérir les bases de la conduite en sécurité de la plateforme.

Le contenu :

- Les personnes autorisées à conduire
- Présentation des plateformes
- Les règles d'utilisation de la plateforme
- L'aspect réglementaire : les contrôles périodiques, le contrôle de l'état de la plateforme
- Rappel des règles de sécurité in situ
- Mise en pratique sur les plateformes
- Formation et entraînement à la conduite des plateformes
- Evaluation avec test de conduite.

Formateur d'utilisateurs de plateforme arboricole

Durée : 7 heures

Dates : A définir

Objectif :

Être en capacité de former un futur utilisateur de la plateforme

Le contenu :

- Rappel de l'aspect réglementaire : les règles de sécurité de prise en main et d'utilisation de la plateforme. Les contrôles périodiques, le contrôle de l'état de la plateforme
- Les missions du formateur : la posture du formateur, la transmission des consignes, être garant de la sécurité...
- Mise en situation de formateur devant un groupe
- Evaluation.

Vous avez un besoin/projet de formation ?

Nous pouvons ensemble organiser un programme de formation «à la carte». Contactez-nous.

DISPOSITIF / FINANCEMENT

Ces formations peuvent être, en partie, prises en charge par OCAPIAT via le dispositif Boost Compétences. Il permet de couvrir 50% des coûts pédagogiques (éligibles sur la base de 1 500 € HT / stagiaire / dossier) pour les entreprises de moins de 50 ETP (sous réserve de fonds disponibles).

*Attention, depuis le 01-2023, la demande de prise en charge doit être réalisée **obligatoirement** en amont du démarrage de la formation auprès d'OCAPIAT.

Tarif à partir de 20 € HT/heure. Un devis précis est systématiquement réalisé pour les formations non référencées au catalogue régional OCAPIAT. Conditions et modalités de financement mises à jour au 01/2025.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES MODULES COURTS

Public :

Tout public. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Modalités et délai d'accès :

Sur demande par téléphone, mail ou site internet via le bulletin d'inscription.

Pour les formations inscrites au catalogue OCAPIAT, inscription possible via le site internet d'Ocapiat. Inscription 48h minimum avant le démarrage de la session.

Modalités d'évaluation :

QCM, test écrit ou mise en situation pratique.

Méthodes mobilisées :

En fonction de la formation : apport théorique en salle, visites d'entreprises, mise en pratique, jeux de rôles.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite.



Pour nous contacter :

Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers

Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

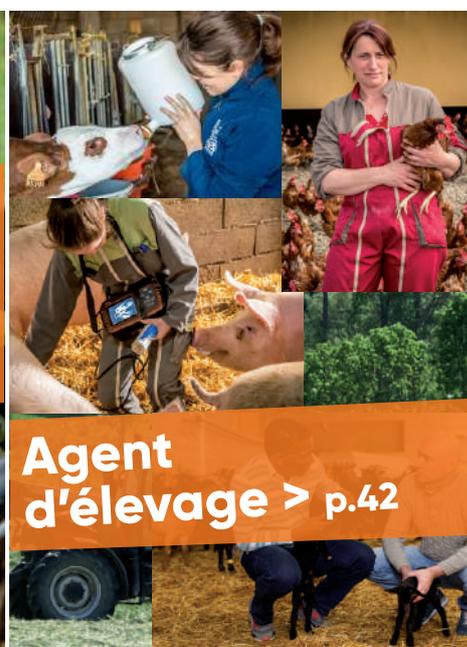
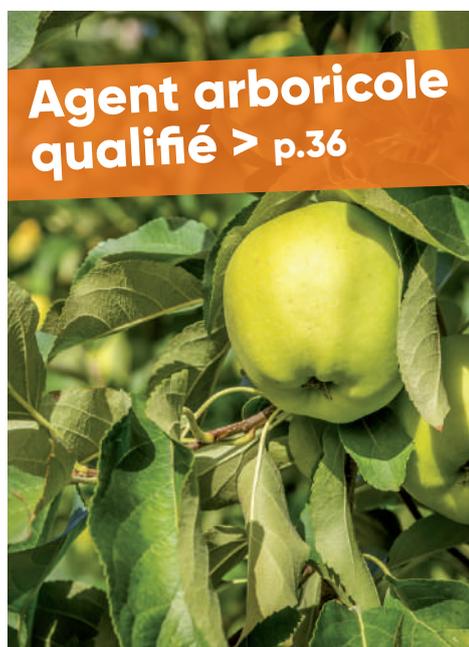
www.elioreso.com/elioreso-formation

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2025. - Photos : © Stéphane-Grossin ANEFA.

Des formations longues en contrat de professionnalisation

Il s'agit d'un parcours d'alternance qui dure en moyenne une année. Il se compose de modules de formation sélectionnés pour répondre aux besoins et aux attentes de chaque l'entreprise. Chaque parcours comprend 80% du temps en entreprise et 20% du temps en formation. Elioreso-FORMATION s'appuie sur des centres «experts» ; dans une formation longue, plusieurs centres peuvent intervenir.

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail qui permet au salarié d'être rémunéré pendant ses temps de formation. Il n'y a pas de limite d'âge pour en bénéficier.



**Nous construisons
les formations
sur-mesure,
contactez-nous
au 02 41 96 77 41.**

Formation individualisée

FORMATION
eliareso Développer
les compétences

Entrée tout au long
de l'année

Agent arboricole qualifié

Contrat de professionnalisation

Devenir salarié d'exploitations arboricoles :

- Réaliser les interventions liées au suivi et à l'entretien du verger.
- Conduire le tracteur et utiliser la plateforme.

UNE FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- 80% d'apprentissage technique en entreprise
- 20% en formation personnalisée
- Des mises en situation professionnelle
- Des visites d'entreprises

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur et un salarié. Ce dernier perçoit une rémunération à la fois pendant son temps passé dans l'entreprise mais également pendant les temps de formation.



Programme à la carte

MODULES TECHNIQUES

- **PRODUCTION ARBORICOLE**
Taille pomme
Éclaircissage
Protection phytosanitaire
- **AGROÉQUIPEMENT**
Conduite du tracteur et de la plateforme
Entretien courant du tracteur et des équipements
Soudure
Devenir formateur d'utilisateurs de plateforme
- **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**
Accueillir et animer une équipe de saisonniers
- **CERTIPHYTO OPÉRATEUR**



La conduite se fait en centre de formation et en entreprise d'accueil.

Public visé :

Tout public.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite du français.

Durée du contrat :

De 6 à 13 mois.
Formation de 350 heures maximum.

Débouchés :

Travail en exploitations arboricoles.
Pas d'équivalence, ni passerelle.

+ d'infos sur notre site internet :

www.elioreso.com/elioreso-formation



Pour nous contacter :

Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens :

Apport pédagogique en salle et travaux pratiques sur verger de 5,5 hectares, visites techniques.

Les formateurs :

Formateurs spécialisés en arboriculture et responsable du verger de Pouillé.

Evaluation

QCM, évaluation théorique et mises en situation pratique.



Parcours de compétences



En partenariat avec le centre de formation de Pouillé et son verger.

elioreso
Cultivons l'Emploi Agricole

Nos associations ont été créées par les agriculteurs pour répondre à la problématique de l'emploi et de la formation agricole.

Chaque année, **Elioreso-FORMATION** participe à la formation de nombreux salariés et personnes en reconversion aux métiers de l'agriculture.

Nous sommes en mesure de proposer des solutions individualisées de formation « à la carte » qui prennent en considération à la fois les besoins de l'entreprise et ceux de la personne à former.

Chaque projet étant particulier, nous vous invitons à nous contacter afin de nous rencontrer et échanger sur votre projet.

Formation individualisée

FORMATION
eliareso Développer
les compétences

MAINE-ET-LOIRE

Entrée tout au long
de l'année

Agent viticole qualifié

Contrat de professionnalisation

Devenir salarié d'exploitations viticoles :

- Réaliser les interventions liées au suivi et à l'entretien de la vigne.
- Participer aux travaux de cave.
- Participer aux travaux mécanisés de la vigne.

UNE FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- 80% d'apprentissage technique en entreprise
- 20% en formation personnalisée
- Des mises en situation professionnelle
- Des visites d'entreprises

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur et un salarié. Ce dernier perçoit une rémunération à la fois pendant son temps passé dans l'entreprise mais également pendant les temps de formation.



Programme à la carte

MODULES TECHNIQUES AU CHOIX

● PRODUCTION VITICOLE

Taille
Travaux en vert
Travail du sol
Protection du vignoble
Vendanges

● OPÉRATION DE VINIFICATION

Travaux de cave.
Vinification et élevage.

● AGROÉQUIPEMENT

Conduite du tracteur et des équipements viticoles.
Entretien courant du tracteur et des équipements.
Soudure.

● CERTIPHYTO OPERATEUR

Public visé :

Tout public.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite du français.

Durée du contrat :

De 6 à 13 mois.
Formation de 378 heures maximum.

Débouchés :

Travail en exploitations viticoles ou en caves coopératives.
Pas d'équivalence, ni passerelle.

+ d'infos sur notre site internet :

www.elioreso.com/elioreso-formation

 lien direct

Pour nous contacter :

Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2025. - Photo : © JC Bessonneau Elioreso.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens :

Apport pédagogique en salle, travaux pratiques sur exploitation viticole support et chai.

Les formateurs :

Formateurs en viticulture et vinification, vigneron.

Evaluation

QCM, évaluations théoriques et mises en situation pratique.



Parcours de compétences



La conduite se fait en centre de formation et en entreprise d'accueil.



En partenariat dans le 49 avec le CFPPA Edgard Pisani, son vignoble et son chai.

elioreso

Cultivons l'Emploi Agricole

Nos associations ont été créées par les agriculteurs pour répondre à la problématique de l'emploi et de la formation agricole.

Chaque année, **Elioreso-FORMATION** participe à la formation de nombreux salariés et personnes en reconversion aux métiers de l'agriculture.

Nous sommes en mesure de proposer des solutions individualisées de formation « à la carte » qui prennent en considération à la fois les besoins de l'entreprise et ceux de la personne à former.

Chaque projet étant particulier, nous vous invitons à nous contacter afin de nous rencontrer et échanger sur votre projet.

Formation individualisée

FORMATION
elièreso Développer
les compétences

LOIRE-ATLANTIQUE

Entrée tout au long
de l'année

Agent viticole qualifié

Contrat de professionnalisation

Devenir salarié d'exploitations viticoles :

- Réaliser les interventions liées au suivi et à l'entretien de la vigne.
- Participer aux travaux de cave.
- Participer aux travaux mécanisés de la vigne.

UNE FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- 80% d'apprentissage technique en entreprise
- 20% en formation personnalisée
- Des mises en situation professionnelle
- Des visites d'entreprises

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur et un salarié. Ce dernier perçoit une rémunération à la fois pendant son temps passé dans l'entreprise mais également pendant les temps de formation.



Programme à la carte

MODULES TECHNIQUES AU CHOIX

● PRODUCTION VITICOLE

Taille
Travaux en vert
Travail du sol
Protection du vignoble
Vendanges

● OPÉRATION DE VINIFICATION

Travaux de cave.
Vinification et élevage.

● AGROÉQUIPEMENT

Conduite du tracteur et des équipements viticoles.
Entretien courant du tracteur et des équipements.

● CERTIPHYTO OPERATEUR

Public visé :

Tout public.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite du français.

Durée du contrat :

De 6 à 13 mois.
Formation de 378 heures maximum.

Débouchés :

Travail en exploitations viticoles ou en caves coopératives.
Pas d'équivalence, ni passerelle.

Lieu de formation

principal :
Briacé (44)

Tarifs et modalités de prise en charge :

Prise en charge totale des coûts pédagogiques par OCAPIAT.
Nous consulter.

Déroulé :

Formation inter-entreprise en présentiel.

Modalités d'accès :

Entrée permanente sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.
Entretien de recrutement suite à la prise de contact.

+ d'infos sur notre site internet :

www.elioreso.com/elioreso-formation



En Loire-Atlantique
Emilie DARRIVERE - 07 78 84 17 46
e.darrivere@elioreso.com

Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers

Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2025. - Photo : © JC Bessonneau Elioreso.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens :

Apport pédagogique en salle, travaux pratiques sur exploitation viticole support et chai.

Les formateurs :

Formateurs en viticulture et vinification, vigneron.

Evaluation

QCM, évaluations théoriques et mises en situation pratique.



Parcours de compétences



La conduite se fait en centre de formation et en entreprise d'accueil.



En partenariat dans le 44 avec le pôle de formation Briacé et son vignoble.

elioreso
Cultivons l'Emploi Agricole

Nos associations ont été créées par les agriculteurs pour répondre à la problématique de l'emploi et de la formation agricole.

Chaque année, **Elioreso-FORMATION**, en collaboration avec le GEIQ Agriqualif Pays de la Loire, participe à la formation de nombreux salariés et personnes en reconversion aux métiers de l'agriculture.

Nous sommes en mesure de proposer des solutions individualisées de formation « à la carte » qui prennent en considération à la fois les besoins de l'entreprise et ceux de la personne à former.

Chaque projet étant particulier, nous vous invitons à nous contacter afin de nous rencontrer et échanger sur votre projet.

Geiq AGRIQUALIF
PAYS DE LA LOIRE

Un outil de la plateforme Elioreso

Formation individualisée

FORMATION
eli@reso Développer
les compétences

Entrée tout au long
de l'année

Agent d'élevage (bovin lait, porc, caprin, volailles...)

Contrat de professionnalisation

Devenir salarié d'exploitations d'élevage :

- Acquérir les compétences liées à la conduite du troupeau en bovin lait.
- Développer les compétences spécifiques à un atelier : viande, caprin, porc, avicole, culture, transformation...

UNE FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- 80% d'apprentissage technique en entreprise
- 20% en formation personnalisée
- Des mises en situation professionnelle
- Des visites d'entreprises



Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur et un salarié. Ce dernier perçoit une rémunération à la fois pendant son temps passé dans l'entreprise mais également pendant les temps de formation.



Programme à la carte

MODULES TECHNIQUES SELON L'ATELIER DE PRODUCTION

● ATELIERS SPÉCIFIQUES

BOVIN LAIT : Alimentation, santé, traite, contention, reproduction, signes de vaches...

PORC : Conduite en bandes, suivi sanitaire, reproduction, alimentation...

CAPRIN : Alimentation, santé, mise bas, traite...

VOLAILLE : Environnement et bâtiment, nutrition, biosécurité...

● AGROÉQUIPEMENT

Soudure

Conduite

Entretien courant

Travail du sol

 La conduite se fait en centre de formation et en entreprise d'accueil.

Public visé :

Tout public.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite du français.

Durée du contrat :

De 9 à 13 mois.

Formation de 385 heures maximum.

Débouchés :

Travail en exploitations d'élevage spécialisé ou de polyculture élevage en fonction des ateliers.

Pas d'équivalence, ni passerelles

Lieu de formation

principal :

En fonction de l'atelier de production (nous consulter).

Tarifs et modalités de prises en charge :

Prise en charge totale des coûts pédagogiques par OCAPIAT. Nous consulter.

Déroulé :

Formation inter-entreprise en présentiel.

Modalités d'accès :

Entrée permanente sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil. Entretien de recrutement suite à la prise de contact.

+ d'infos sur notre site internet :

www.elioreso.com/elioreso-formation



Pour nous contacter :

Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers

Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens :

Apport pédagogique en salle et travaux pratiques en exploitation.

Les formateurs :

Experts de la Chambre d'Agriculture, vétérinaires et conseillers techniques de structures professionnelles.

Evaluation

Évaluation sur des mises en situation en centre de formation et en entreprise.



Parcours de compétences

En partenariat avec nos différents centres de formation partenaires (liste non exhaustive) :

- EFEA Pays de la Loire : Ferme expérimentale des Trinottières (49), de Derval (44),...
- IREO Les Herbiers (85)
- CFPPA Nature La Roche sur Yon (85)
- CFPPA de Rouillon (72)
- etc.

elioreso
Cultivons l'Emploi Agricole

Nos associations ont été créées par les agriculteurs pour répondre à la problématique de l'emploi et de la formation agricole.

Chaque année, **Elioreso-FORMATION** participe à la formation de nombreux salariés et personnes en reconversion aux métiers de l'agriculture.

Nous sommes en mesure de proposer des solutions individualisées de formation « à la carte » qui prennent en considération à la fois les besoins de l'entreprise et ceux de la personne à former.

Chaque projet étant particulier, nous vous invitons à nous contacter afin de nous rencontrer et échanger sur votre projet.

Formation individualisée

FORMATION
eliareso Développer
les compétences

MAINE-ET-LOIRE

Entrée tout au long
de l'année

Ouvrier du paysage

Contrat de professionnalisation

Devenir salarié des entreprises du paysage ou des services espaces verts de collectivités :

- Conduire un chantier d'entretien.
- Réaliser les travaux de mise en place des végétaux, des installations et d'infrastructures paysagères.
- Réaliser l'entretien des petits équipements.

UNE FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- 80% d'apprentissage technique en entreprise
- 20% en formation personnalisée
- Des mises en situation professionnelle
- Des visites d'entreprises

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur et un salarié. Ce dernier perçoit une rémunération à la fois pendant son temps passé dans l'entreprise mais également pendant les temps de formation.



Programme à la carte

MODULES TECHNIQUES

● TRAVAUX D'ENTRETIEN PAYSAGER

Taille des végétaux
Tonte du gazon
Entretien du petit matériel
Entretien des espaces naturels

● AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Reconnaissance des végétaux
Aménagement de massif
Petite maçonnerie paysagère
Création gazon
Pose d'éléments bois

● AIPR - CACES MINI PELLE

 Le centre de formation possède un parc paysager de 7 hectares.

Public visé :

Tout public.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite du français.

Durée du contrat :

De 6 à 14 mois.
Formation de 423 heures maximum.

Débouchés :

Travail dans des entreprises du paysage.
Pas d'équivalence, ni passerelles

Lieu de formation

principal :
Briacé (44) ou
Sainte-Gemmes-sur-Loire (49).

Tarifs et modalités de prises en charge :

Prise en charge totale des coûts pédagogiques par OCAPIAT.
Nous consulter.

Déroulé :

Formation inter-entreprise en présentiel.

Modalités d'accès :

Entrée permanente sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.
Entretien de recrutement suite à la prise de contact.

+ d'infos sur notre site internet :

www.elioreso.com/elioreso-formation

 lien direct

Pour nous contacter :

Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens :

Apport pédagogique en salle et travaux pratiques en exploitation.

Les formateurs :

Intervenants techniques spécialisés en paysage et chefs d'entreprises du paysage.

Evaluation

QCM et évaluation sur des mises en situation.



Parcours de compétences



En partenariat avec le Lycée Le Fresne (49).



En partenariat avec le pôle de formation de Briacé (44).

elioreso
Cultivons l'Emploi Agricole

Nos associations ont été créées par les agriculteurs pour répondre à la problématique de l'emploi et de la formation agricole.

Chaque année, **Elioreso-FORMATION** participe à la formation de nombreux salariés et personnes en reconversion aux métiers de l'agriculture.

Nous sommes en mesure de proposer des solutions individualisées de formation « à la carte » qui prennent en considération à la fois les besoins de l'entreprise et ceux de la personne à former.

Chaque projet étant particulier, nous vous invitons à nous contacter afin de nous rencontrer et échanger sur votre projet.

Formation individualisée

FORMATION
eliareso Développer
les compétences

LOIRE-ATLANTIQUE

Entrée tout au long
de l'année

Ouvrier du paysage

Contrat de professionnalisation

Devenir salarié des entreprises du paysage ou des services espaces verts de collectivités :

- Conduire un chantier d'entretien.
- Réaliser les travaux de mise en place des végétaux, des installations et d'infrastructures paysagères.
- Réaliser l'entretien des petits équipements.

UNE FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- 80% d'apprentissage technique en entreprise
- 20% en formation personnalisée
- Des mises en situation professionnelle
- Des visites d'entreprises

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur et un salarié. Ce dernier perçoit une rémunération à la fois pendant son temps passé dans l'entreprise mais également pendant les temps de formation.



Programme à la carte

MODULES TECHNIQUES

● TRAVAUX D'ENTRETIEN PAYSAGER

Taille des végétaux
Tonte du gazon
Entretien du petit matériel
Entretien des espaces naturels

● AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Reconnaissance des végétaux
Aménagement de massif
Petite maçonnerie paysagère
Création gazon
Pose d'éléments bois

● AIPR - CACES MINI PELLE



Le centre de formation possède un parc paysager de 7 hectares.

Public visé :

Tout public.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite du français.

Durée du contrat :

De 6 à 14 mois.
Formation de 423 heures maximum.

Débouchés :

Travail dans des entreprises du paysage.
Pas d'équivalence, ni passerelles

Lieu de formation

principal :
Briacé (44)

Tarifs et modalités de prises en charge :

Prise en charge totale des coûts pédagogiques par OCAPIAT.
Nous consulter.

Déroulé :

Formation inter-entreprise en présentiel.

Modalités d'accès :

Entrée permanente sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.
Entretien de recrutement suite à la prise de contact.

+ d'infos sur notre site internet :

www.elioreso.com/elioreso-formation



En Loire-Atlantique

Emilie DARRIVERE - 07 78 84 17 46

e.darrivere@elioreso.com

Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers

Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2025. - Photo : © JC Bessonneau Elioreso.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens :

Apport pédagogique en salle et travaux pratiques en exploitation.

Les formateurs :

Intervenants techniques spécialisés en paysage et chefs d'entreprises du paysage.

Evaluation

QCM et évaluation sur des mises en situation.



Parcours de compétences



En partenariat avec le pôle de formation de Briacé (44).

elioreso

Cultivons l'Emploi Agricole

Nos associations ont été créées par les agriculteurs pour répondre à la problématique de l'emploi et de la formation agricole.

Chaque année, **Elioreso-FORMATION**, en collaboration avec le GEIQ Agriqualif Pays de la Loire, participe à la formation de nombreux salariés et personnes en reconversion aux métiers de l'agriculture.

Nous sommes en mesure de proposer des solutions individualisées de formation « à la carte » qui prennent en considération à la fois les besoins de l'entreprise et ceux de la personne à former.

Chaque projet étant particulier, nous vous invitons à nous contacter afin de nous rencontrer et échanger sur votre projet.

Geiq AGRIQUALIF
PAYS DE LA LOIRE

Un outil de la plateforme Elioreso

Formation individualisée

FORMATION
eliareso Développer
les compétences

Entrée tout au long
de l'année

Agent horticole et pépiniériste

Contrat de professionnalisation

Devenir salarié en horticulture et pépinières :

- Assurer les opérations liées à la conduite des productions horticoles.
- Conduire le tracteur et acquérir les compétences de maintenance de 1^{er} niveau.

UNE FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- 80% d'apprentissage technique en entreprise
- 20% en formation personnalisée
- Des mises en situation professionnelle



Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur et un salarié. Ce dernier perçoit une rémunération à la fois pendant son temps passé dans l'entreprise mais également pendant les temps de formation.



Programme à la carte

MODULES TECHNIQUES A CHOISIR

● PRODUCTION HORTI-PÉPINIÈRES

Reconnaissance des végétaux
Taille des végétaux
PBI (Protection Biologique Intégrée)
Biologie végétale
Agronomie
Gestes et postures

● AGROÉQUIPEMENT

Conduite du tracteur et des équipements
Entretien courant du tracteur
Conduite du chariot élévateur

● COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Accueillir et animer une équipe de saisonniers

● CERTIPHYTO OPÉRATEUR

Maîtrise de l'outil Excel (tableaux croisés dynamiques)



La conduite se fait en centre de formation et en entreprise d'accueil.

Public visé :

Tout public.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite du français.

Durée du contrat :

De 6 à 12 mois.
Formation de 270 heures maximum.

Débouchés :

Travail en exploitations horticoles et pépinières.
Pas d'équivalence, ni passerelle.

+ d'infos sur notre site internet :

www.elioreso.com/elioreso-formation



Pour nous contacter :

Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens :

Apport pédagogique en salle et travaux pratiques en exploitation.

Les formateurs :

Formateurs spécialisés en horticulture et chefs d'entreprises horticoles.

Evaluation

QCM, évaluation théorique et mises en situation pratique.



Parcours de compétences



CNPH • PIVERDIÈRE
Plus qu'une passion...



En partenariat avec le centre de formation du CNPH et de la MFR de la Rousselière.

elioreso

Cultivons l'Emploi Agricole

Nos associations ont été créées par les agriculteurs pour répondre à la problématique de l'emploi et de la formation agricole.

Chaque année, **Elioreso-FORMATION** participe à la formation de nombreux salariés et personnes en reconversion aux métiers de l'agriculture.

Nous sommes en mesure de proposer des solutions individualisées de formation « à la carte » qui prennent en considération à la fois les besoins de l'entreprise et ceux de la personne à former.

Chaque projet étant particulier, nous vous invitons à nous contacter afin de nous rencontrer et échanger sur votre projet.

Fiche de renseignements

A compléter et à nous retourner (mail ou courrier) :
ELIORESO - Pôle formation
14 avenue Jean Joxé - 49100 Angers
formation@elioreso.com

EMPLOYEUR

Entreprise :
SIRET :
Représentée par :
Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mail :

SALARIE

Nom et prénom :
Date de naissance :
N° Sécurité Sociale :
Poste de travail :
Téléphone : Mail :
Type de contrat : CDI CDD AUTRE

Quelles sont vos attentes pour cette formation ? Quels sujets espérez-vous aborder ?

Avez-vous déjà un 1^{er} niveau de connaissances/d'expérience sur le sujet ? (si oui, merci de détailler)

LA FORMATION

Intitulé de la formation :
Durée :



Nous restons à votre disposition pour échanger sur toutes spécificités ou situation de handicap qui nécessiterait une adaptation et un aménagement de votre parcours de formation.

Nous collectons ces données afin de gérer l'inscription de votre salarié en formation. Nous utilisons également votre adresse électronique pour vous adresser les documents en lien avec le dossier de formation du salarié concerné. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Conditions générales de vente

1. Remplacements / Annulations / Reports

1.1 Toute annulation ou report d'inscription de la part du client doit être signalée et confirmée par écrit.

Pour les stages intra-entreprises et pour les stages inter-entreprises, une annulation intervenant plus de 10 jours ouvrés avant le début de la séquence de formation ne donne lieu à aucune facturation. Une annulation intervenant sous moins de 10 jours ouvrés avant le début de la séquence de formation donne lieu à une facturation égale à 50 % du montant de la prestation indiqué dans la convention sauf cas de force majeure. Une absence non signalée ou un retard donne lieu à une facturation du montant intégral de la formation.

1.2 L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

La FDGEA informe l'organisation signataire du contrat à minima 7 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai est applicable sauf cas de force majeure justifiée.

2. Règlement de la formation

2.1 Le règlement est à la charge de l'entreprise ou d'un organisme collecteur. La formation sera facturée au terme de la session et devra être réglée selon les conditions déterminées dans la proposition commerciale ou au plus tard à 30 jours à compter de la réception de la facture.

2.2 En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur, le stagiaire ou, selon le cas, l'entreprise, est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

3. Obligations de la FDGEA

3.1 Toute demande du client impliquera une proposition commerciale de la part de la FDGEA accompagnée des CGV. Le retour signé du devis vaut pour adhésion plein et entière du client aux présentes CGV.

3.2 Toute action de formation sera encadrée par une convention de formation qui liera l'entreprise à la FDGEA le temps de la séquence de formation.

4. Obligations du stagiaire et/ou du cocontractant de l'organisme de formation

4.1 Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée dans les locaux de la FDGEA, le salarié doit respecter le règlement intérieur de la FDGEA. Pour les modules en dehors des locaux de la FDGEA, les salariés en formation seront soumis au respect du règlement intérieur des centres partenaires de la FDGEA.

4.2 Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit.

Il s'oblige à signer en début et en fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition sur les séquences en présentiel. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur.

En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité

sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage.

4.3 Tout retard du stagiaire pourra entraîner une non-admission au stage

5. Moyens pédagogiques et techniques

L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 :

« Toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants Droit ou ayant cause est illicite ». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ». Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

6. Acceptation des CGV

La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par l'entreprise, et le respect par le stagiaire de notre règlement intérieur (disponible sur notre site internet).

7. Informatique et libertés

Le Client est informé que les informations à caractère personnel (nom, prénom, coordonnées du salariés) qui sont communiquées à la FDGEA sont traitées en application et dans l'exécution de la réalisation des actions de formation. Ces coordonnées pourront être communiquées aux partenaires contractuels de la FDGEA uniquement en lien avec la réalisation de l'action.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à la FDGEA.

8. Sous-traitance

La FDGEA est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objet de la convention de formation tout en demeurant responsable à l'égard du client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

9. Loi applicable

Les Conditions Générales et tous les rapports entre la FDGEA et ses Clients relèvent de la Loi française.

La convention est établie pour la durée de la formation.

En cas de différend, un règlement amiable sera recherché entre les parties. En cas de persistance du litige, les parties se retourneront vers le tribunal compétent.

Une plateforme unique dédiée
à l'emploi et à la formation
en agriculture !

www.elioreso.com

Standard : 02 41 96 76 90 / elioreso@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers

Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Suivez-nous :



elioreso

Cultivons l'Emploi Agricole

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2025.
Crédit photos : © Hoda Bogdan / Shutterstock / Lev Dolgichov / Eric / Stéphane GROSSIN - ANEFA /
elenaburn / leon ephraïm / fotografxxx / JC Bessonmeau - ELIORESO.

Accès directs :



Pôle conseil & recrutement : 02 41 96 76 47 / recrutement@elioreso.com



Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

www.elioreso.com/elioreso-formation

